

Bonjour à tous et à toutes,

La pandémie évolue extrêmement rapidement, face à ces événements qui se modifient d'heure en heure, nous ne pouvons que vous recommander de suivre impérativement les conseils, recommandations et obligations qui circulent sur toutes les ondes...

Nous rentrons dans une phase inconnue et ces précautions sont nécessaires !

Pour le suivi de vos formations, nous sommes à ce jour incapables de vous dire quand elles pourront reprendre... en effet tout dépendra du contexte d'évolution et surtout d'involution de cette pandémie.

Sachez toutefois que dans ces circonstances exceptionnelles, nous prendrons des mesures exceptionnelles pour tous les stagiaires.

-Les formations sont reportées jusqu'à nouvel ordre les Présidents ou formateurs vous tiendront au courant du suivi en fonction des directives de l'Etat et service sanitaires.

- Les salons ont été annulés, ou reportés. (Informations visibles sur le site [www.erve-france.org](http://www.erve-france.org) )

- les examens du mois de juin sont reportés à l'automne. Il en ira de même pour la session du mois d'aout si elle ne peut être réalisée dans de bonnes conditions.

Les dates et lieux en cas de report, vous seront communiqués en temps et en heure et nous saurons nous adapter, afin que chacun puisse y participer sans difficultés.

- En ce qui concerne les paiements de la formation, bien évidemment les chèques ne seront pas encaissés, et les stagiaires qui règlent par virement devront suspendre provisoirement l'ordre de virement, pour ceux qui ont déjà validé leur virement par anticipation du prochain stage peuvent être remboursés sur demande.

Je tiens aussi à vous rassurer, la Fédération mettra tout en œuvre dans la mesure des ses possibilités pour que vous puissiez sereinement, continuer votre formation.

En vous souhaitant en bonne santé

Bien amicalement

Christine Turpin

Présidente de la Fédération ERVE FRANCE